

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 5

Rubrik: Avis de l'ambassade

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4. Si oui, par quelles stations, ou éventuellement pour quelles autres raisons ?

5. Vous arrive-t-il, dans certaines circonstances, de ne pas pouvoir capter ces émissions ?

Nous vous rappelons que, pour l'Europe, ces émissions peuvent être entendues sur les deux longueurs d'ondes suivantes :

46.66 m, 6165 kc — 31.46 m, 9535 kc

Nous vous remercions à l'avance de vos réponses, à transmettre au « Courrier Suisse », 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4.

LA SUISSE EN BREF

NUL N'EST PROPHETE EN SON PAYS.

D'aucuns se sont lamentés de ce que Le Corbusier (de son vrai nom Jeanneret et né à la Chaux-de-Fonds), n'ait pu s'épanouir en Suisse. Ce grand architecte autodidacte et hors série de par ses idées et ses réalisations, a dû affronter bien des détracteurs avant de pouvoir faire partager ses conceptions à ses admirateurs, en particulier en France, son pays d'adoption. Le Corbusier a eu le mérite entre autres, de créer une ville entièrement nouvelle, Chandigarh, capitale du Punjab (Hindoustan). Il a été l'objet d'une manifestation à l'occasion d'une exposition de ses œuvres à Zurich en l'honneur de ses 75 ans.

On parle maintenant de réunir dans une « Maison Le Corbusier » les souvenirs essentiels de l'ensemble de son œuvre en architecture, urbanisme et peinture, grâce à l'action généreuse de ses admirateurs zurichois. Non, décidément, cet homme, qui aurait certainement obtenu le Prix Nobel d'architecture si cette discipline figurait au palmarès de cette institution, était et est encore « out of size » pour notre pays !

VERS UNE EXPEDITION SUISSE AU POLE SUD.

La Société des explorateurs polaires suisses, récemment fondée, étudie l'envoi, en octobre 1963, d'une expédition suisse d'une quinzaine de personnes au Pôle Sud. L'équipe sera formée de scientifiques, de techniciens et de médecins, qui auront une année pour s'équiper et s'entraîner à leur tâche. L'expédition sera pourvue de 6 véhicules à chenilles et de 200 tonnes de matériel ; elle devra couvrir 3700 Km en partant de la Terre Adélie.

LE PROJET DE CANAL TRANSHÉLVETIQUE....

se muerait en projet de voie fluviale intérieure de Bâle à Yverdon dans son premier stade. C'est le projet que se propose de défendre devant les autorités fédérales l'Association pour la navigation du Rhône au Rhin. Cette question revêt une grande importance dans la conjoncture actuelle, fera l'objet d'un prochain article du Courrier.

VOULEZ-VOUS DEVENIR FACTEUR DES POSTES ?

L'hémorragie au sein du personnel du II^e arrondissement des Postes (Vaud, Valais et Fribourg) est telle que les guichets seront dorénavant fermés le samedi après-midi et que l'on envisage pour l'an prochain la suppression de la troisième distribution postale. L'attrait d'autres administrations et du secteur privé s'exerce non seulement sur les jeunes, mais sur les fonctionnaires ayant dix à quinze ans de service. Motif : disproportion par trop flagrante des salaires.

FINALE DE LA COUPE DE FOOTBALL A BERNE.

Le lundi de Pâques, Bâle a battu Grassopper par 2 buts à 0.

DES REFUGIES TIBETAINS EN APPENZELL.

Une vingtaine de Tibétains ont été accueillis par le village de Waldstatt, où ils se sont parfaitement intégrés en suscitant la sympathie des habitants. L'invasion de leur pays par des troupes chinoises a provoqué l'exode de 60.000 Tibétains, dont certains ont trouvé refuge au Népal et en Inde. Mais seule la fraîcheur des hauteurs ou en tout cas des forêts préserve leur santé. Il est question d'en héberger un millier en Suisse, à condition que les villages intéressés s'organisent pour les accueillir d'une manière satisfaisante. Les industries du bois leur conviennent particulièrement.

Qui aurait pu penser que les incursions de troupes chinoises sur les hauteurs himalayennes provoqueraient un exode de nature à pallier le dépeuplement des vallées alpêtres suisses et à relancer l'industrie artisanale du bois en fort déclin, faute de bras !

LE PROJET D'AUTOROUTE « RIVIERA VAUDOISE » AVANCE....

mais se heurte encore à des difficultés dues à la nature de la roche au-dessus de Chillon. Le choix n'est pas encore fait : tunnel ou viaduc. Si tout va bien, les travaux pourraient commencer dans moins d'un an.

CLOCHES PROTESTANTES ET CATHOLIQUES.

La petite église catholique à Langnau dans l'Emmental a reçu fin mars quatre cloches pour lesquelles les catholiques et les protestants ont contribué à parts égales. Lors de l'arrivée des cloches au village, celles de l'église protestante ont sonné à toute volée, et le dimanche, après la bénédiction des cloches par Mgr. Lisibach, la fête populaire fut une belle expression de fraternité interconfessionnelle.

L'AIDE AUX PAYS SOUS-DEVELOPPES.

Comme contribution particulière de la Suisse aux pays sous-développés, le Canton de Genève a remis au B.I.T. (Bureau International du Travail) le montant de 440.000 francs destiné à être utilisé dans le cadre de l'œuvre d'aide médicale aux Indiens des Andes.

SWISSAIR.

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 19 avril à Zurich, a accepté la proposition de fixer le dividende à 5 %. L'exercice 1962 a permis de consolider sensiblement la situation financière et la Direction envisage le proche avenir avec un optimisme raisonné. Dans le courant de cet exercice, elle a terminé la période de remplacement des avions à moteurs à pistons par des avions à

moteurs à réaction pour les lignes de long et moyen courrier. Elle dispose actuellement de 3 DC-8 utilisés dans les services de l'Atlantique-Nord, de 5 CV-990 « Coronado » desservant le Proche-Orient, le Japon, l'Amérique du Sud et l'Afrique Occidentale et de 7 « Caravelles » pour certaines lignes d'Europe et du Proche-Orient. Pour les lignes européennes de courte distance, elle possède encore 11 Convaire-440 « Metropolitan » bi-moteurs à pistons. Un quatrième DC-8 est en commande. Les DC-8 effectuent journalièrement 11 heures de vol.

Eaux POTABLES.

Pour prévenir un abaissement inquiétant du niveau des cours d'eau souterrains de la Thur, fournissant de l'eau potable par une cinquantaine de stations de pompage, le Canton de Thurgovie compte améliorer l'exploitation des forêts afin d'assurer le maintien de leur puissance de rétention des eaux de pluie.

Eaux USEES.

Une loi fédérale datant de quelques années, exige que les eaux d'égout soient épurées avant leur admission dans les lacs et cours d'eau. Il existe déjà quelques stations d'épuration, leur nombre est encore bien insuffisant pour améliorer sérieusement la pureté des eaux. Le coût de ces stations est très élevé et dépasse souvent les possibilités financières des communes, si bien que les projets y relatifs ne mûrissent pas avec la célérité désirable. Dans différentes régions de la Suisse, on tend maintenant à confier cette tâche à des intercommunales. Ainsi, la ville d'Olten a récemment décidé d'adhérer à une société groupant onze communes de la région pour construire une usine.

La ville de Berne — dont une première usine traitait les eaux du centre de la ville est en construction — en prévoit une seconde pour les quartiers de l'Ouest qui pourrait aussi recevoir les eaux de la commune de Köniz si les pourparlers en cours aboutissent. Rien que pour le nouveau collecteur nécessaire, la dépense serait de l'ordre de 10 millions.

FINANCES DE LA CONFEDERATION.

Selon le message du Conseil fédéral à l'Assemblée nationale publié vers la fin du mois d'avril, les comptes de la Confédération clôturés pour 1962 avec un bénéfice record net de 485 millions, ramenant la dette fédérale à 5.425 millions.

Les comptes financiers atteignent aux recettes 4.160 et aux dépenses 3.684 millions, ces dernières étant de 11 millions inférieures au montant porté au budget. Parmi les dépenses, celles pour les routes nationales se chiffrent à 430 millions. Compte tenu de l'intervention des cantons, la construction des routes nationales a absorbé en 1962 environ un demi-milliard. Le département militaire a dépensé 1.264 millions, soit 39 millions en plus de la moyenne prévue pour les années 1961 à 1964.

Parmi les principales recettes, on peut citer en millions de francs : taxe de transmission 896, droits de douanes à l'importation 893, impôt de défense nationale 602, droits de douanes sur les carburants 322, supplément de taxe sur les carburants 52, impôt de compensation (« précompte » pour personnes non domiciliées en Suisse) 239, droits de timbre fédéral 232, impôt sur le tabac 136. Toutes ces recettes sont en avance sur le budget, à l'exception de celles ayant trait aux carburants. Celles-ci ont rapporté 51 millions de moins que prévu, du fait que les importateurs ont constitué d'importants stocks en 1961, en prévision du supplément de taxe appliqué à partir de 1962.

AVIS DE L'AMBASSADE

CAMP ITINERANT 1963.

Ce camp aura lieu au Valais du 22 juillet au 10 août pour jeunes gens et jeunes filles de 16 à 24 ans.

Après un court séjour au camp de base, les différents groupes seront en route pendant quinze jours sous la conduite d'un jeune Suisse de l'intérieur, les groupes parcourront le Valais. Le camp se terminera après un bref séjour au point de départ.

Dernier délai d'inscription : 1^{er} juin 1963.

FRAIS : Frs. 5. 140.— (logement nourriture, voyage en Suisse selon les itinéraires).

Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront admises selon leur date d'arrivée.

Une réduction du prix de participation peut être accordée dans des cas justifiés.

Vous pourrez obtenir des formulaires d'inscription auprès de l'Ambassade de Suisse, 16, rue Guimard, Bruxelles 4.

ASSOCIATION POUR LA FORMATION DE JEUNES SUISSES

A L'ETRANGER.

Cette association renseigne et conseille les jeunes Suisses demeurant à l'étranger sur la vie professionnelle et les possibilités de formation scolaire et professionnelle en Suisse. Elle prépare et organise le séjour, les études et la formation professionnelle de ces jeunes gens dans leur patrie et peut au besoin accorder des bourses à des adolescents doués. Au terme du séjour de formation en Suisse, les jeunes gens retournent généralement au pays d'habitation.

En plus de la formation professionnelle, l'Association s'efforce aussi de procurer une bonne culture générale, selon les conceptions suisses.

Elle est à la disposition des citoyens suisses âgés de 10 à 25 ans, ou exceptionnellement davantage, ayant leur domicile légal à l'étranger et qui sont régulièrement immatriculés au Consulat.

En principe, toutes les formations sont ouvertes aux jeunes gens : école secondaire, progymnase et gymnase, école de commerce, école normale, technicum, apprentissages de tous genres, cours spéciaux de perfectionnement et de réadaptation professionnels, études universitaires et autres (conservatoire, école des Beaux-Arts), etc.

Des formulaires d'inscription peuvent être demandés à l'Ambassade de Suisse, 16, rue Guimard, Bruxelles 4.